



ASSOCIATION  
SUISSE DES  
BANQUES DE CRÉDIT  
ET ÉTABLISSEMENTS  
DE FINANCEMENT

# RAPPORT ANNUEL 2008

## Table des matières

---

|                                       |        |
|---------------------------------------|--------|
| Comité directeur ASBCEF               | Page 3 |
| Membres ASBCEF                        | Page 3 |
| Présentation d'une branche économique | Page 4 |
| Rapport annuel du président           | Page 5 |

## Comité directeur ASBCEF

---

Heinz Hofer  
Président  
GE Money Bank SA, Zurich  
*heinz.hofer@ge.com*

Hugo Müller  
Vice-président  
BANK-now, Horgen  
*hugo.mueller@bank-now.ch*

Kurt Meier  
Fidis Finance (Suisse) SA, Schlieren  
*kurt.meier@fidisretail.com*

Constantin Bregulla  
UBS AG, Zurich  
*constantin.bregulla@ubs.com*

## Membres ASBCEF

---

BANK-now, Horgen  
*www.bank-now.ch*

cashgate AG, Zurich  
*www.cashgate.ch*

CREDIT SUISSE, Zurich  
*www.credit-suisse.com*

EFL Autoleasing AG, Winterthur  
*www.efl.ch*

Fidis Finance (Suisse) SA, Schlieren  
*www.fiatfinance.ch*

GCL-SA, Genève  
*www.gcl-sa.ch*

GE Money Bank SA, Zurich  
*www.gemoneybank.ch*

Magazine zum Globus AG, Spreitenbach  
*www.globus.ch*

N + C Leasing AG, Zurich

RCI Finance SA, Urdorf  
*www.rcibanque.com*

Revi-Leasing & Finanz AG, Langenthal  
*www.revi-leasing.ch*

UBS AG, Zurich  
*www.ubs.com*

### Secrétariat

Dr.iur. Robert Simmen, Avocat  
Uraniastrasse 12  
Case postale 3228  
8021 Zurich  
Tél.: 044 250 43 44  
Fax: 044 250 43 49  
E-mail: *office@gigersimmen.ch*  
Internet: *www.vskf.org*

## ASSOCIATION SUISSE DES BANQUES DE CREDIT ET ETABLISSEMENTS DE FINANCEMENT (ASBCEF)

### Présentation d'une branche économique

L'Association Suisse des Banques de Crédit et Etablissements de Financement (ASBCEF) est une association professionnelle qui regroupe des banques et des établissements de financement de renom. Ses membres octroient des crédits à la consommation et pratiquent des opérations de leasing.

La tâche principale de l'Association consiste à protéger l'intégrité des entreprises membres par un travail d'information et de négociation et à améliorer les conditions-cadres qui en régissent la gestion. L'ASBCEF entretient des relations avec des organismes intéressés à réaliser des opérations performantes de crédit à la consommation et de leasing.

D'une part, l'ASBCEF milite à tous les niveaux politiques pour concilier la marge de manœuvre nécessaire aux entreprises et les mesures de prévention sociale raisonnables. D'autre part, elle fait connaître au public l'utilité sociale et individuelle du crédit à la consommation et du leasing et garantit la pleine transparence des conditions commerciales qui s'y rapportent.

Le travail de l'Association s'appuie sur une attitude fondamentale commune à tous ses membres, irréprochable tant sur le plan commercial qu'éthique:

- Les membres de l'ASBCEF considèrent leurs clients comme des consommateurs majeurs et autonomes. Ils s'interdisent de porter des jugements de valeur sur le comportement de consommateur de chaque individu.
- Les banques et établissements affiliés à l'ASBCEF assument leur propre responsabilité sociale, respectent leur devoir de diligence et rejettent vigoureusement les restrictions dogmatiques de la liberté du commerce et de l'industrie.
- Les décisions d'octroi de crédits reposent exclusivement sur l'honorabilité et la solvabilité des demandeurs.
- La politique d'encaissement tient compte des rigueurs sociales et vise à trouver des solutions adaptées à la situation de chacun. Les décisions correspondantes se fondent sur la situation économique et sociale des emprunteurs.
- Les membres de l'ASBCEF s'engagent à défendre la protection sociale en sélectionnant les risques et en accordant les crédits de sorte à éviter les surendettements et les pertes.

L'ASBCEF est membre de l'Association suisse des banquiers, d'économiesuisse et de l'Union suisse des arts et métiers.

## Rapport du Président

### **Environnement économique**

Les deux premiers trimestres ayant été bons, le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) table sur une croissance (PIB) de 1.6 % pour 2008. Celle-ci est imputable avant tout à la consommation privée, en progression de 1.7 % par rapport à l'année précédente, et au commerce extérieur. Cependant, vers fin 2008, l'économie suisse est entrée en récession pour la première fois depuis six ans. Tant le groupe d'experts de la Confédération que le KOF s'attendent à un recul du PIB pour 2009, la situation pouvant légèrement se rétablir en 2010.

Ce recul se répercute sur le marché du travail. Le nombre de chômeurs augmente depuis l'automne 2008. Il faut également escompter une hausse du taux de chômage les deux prochaines années. Néanmoins, comme la situation était favorable au début de 2008 et que le taux de chômage a été faible en été, le taux de chômage moyen pour l'année 2008 est inférieur à celui de l'année précédente.

Le marché des voitures neuves a bouclé l'année 2008 sur un résultat positif. 288'525 voitures de tourisme ont été immatriculées, ce qui correspond à une augmentation de 1.4 % par rapport à l'année précédente.

### **Nouvelles affaires de crédit à la consommation**

Le nombre de contrats de crédit à la consommation conclus à fin 2008 a baissé de 9.5 % par rapport à l'année précédente. Les chiffres d'affaires ont également reculé de 1.7 %. Les affaires de leasing ont subi une évolution semblable: le nombre de contrats a diminué de 4.7 %. Cette tendance a déjà exercé des effets sur l'encours des leasings à la fin de l'année dernière. En revanche, une telle évolution n'apparaît pas encore pour les crédits à la consommation.

### **Activités**

L'ASBCEF a été invitée en avril de l'année passée à participer à l'émission « Doppelpunkt » de la radio suisse-allemande consacrée au thème « Leben auf Pump » (vivre à crédit). Ont participé à ce débat outre le président de l'ASBCEF, l'Association suisse des sociétés de leasing, le professeur Beat Bernet de l'Université de Saint-Gall, d'autres personnalités du secteur ainsi que des personnes concernées. Cette émission a finalement été positive pour notre secteur.

La Handelszeitung a à nouveau demandé en 2008 à notre association de rédiger un article sur le crédit à la consommation. Celui-ci a été publié en mai 2008 et peut être consulté sur notre site Internet.

L'association a suivi les événements politiques et les articles publiés par la presse en relation avec le crédit à la consommation, les leasings et les cartes de crédit. Elle a eu des échanges actifs avec economiesuisse, l'Association suisse des banquiers et l'Union suisse des arts et métiers. Nous remercions ces institutions d'avoir soutenu les demandes de notre association.

En ce qui concerne la presse, on mentionnera l'étude d'Oliver Wyman « Consumer Finance in Europe. Back to Reality » publiée en juillet 2008. Il en ressort que, en Suisse, la part du marché du crédit à la consommation au produit intérieur brut est marginale si on la compare à celle de l'Europe. C'est en Grande-Bretagne que le taux de pénétration du crédit à la

consommation est le plus élevé. Il y atteint 16 % contre à peine 2 % en Suisse. Dans les autres pays européens, ce taux est compris entre 5 % et 10 %.

On observe une tendance semblable pour les cartes de crédit. Un sondage du 13 novembre 2008 du comparateur Internet Comparis sur les paiements par cartes de crédit et sur la satisfaction de la clientèle a montré que la Suisse n'est pas, en comparaison d'autres pays, en particulier des USA, un « peuple de faiseurs de dettes ». Les factures des cartes de crédit sont en général réglées tous les mois. Seul 12 % des utilisateurs font usage de la possibilité de paiements partiels.

En ce qui concerne la politique, l'initiative « Fonds de désendettement » de la conseillère nationale Francine John-Calame a été rejetée et son interpellation sur le même sujet classée. A également été classé le postulat de la conseillère nationale Brigitte Häberli-Koller intitulé « Prévenir l'endettement des jeunes ».

Par ailleurs, les deux interventions de la conseillère nationale Lucrezia Meier-Schatz ont été classées lors de la session de printemps 2009.

### **Législation dans l'UE**

La directive de l'UE sur les crédits aux consommateurs est entrée en vigueur en mai 2008. Les pays de l'Union européenne ont deux ans pour l'appliquer. Le gouvernement allemand a prévu dans son projet de loi de mettre en vigueur les nouvelles dispositions le 31 octobre 2009 au plus tard. Le « Deutscher Bankenverband », l'association qui défend les intérêts des banques de crédit en Allemagne, s'engage en faveur d'une entrée en vigueur de la directive au 12 mai 2010, comme l'UE le prévoyait à l'origine.

### **Augmentation des crédits à la consommation et diminution des leasings**

Au 31 décembre 2008, des contrats de crédit à la consommation (crédits au comptant, contrats de paiements partiels, crédits fixes et crédits en compte courant) d'un volume de 7.928 milliards de francs étaient enregistrés auprès de la centrale d'information de crédit (ZEK) contre 7.284 milliards l'année précédente, ce qui correspond à une croissance de 8.8 %. Le nombre de crédits à la consommation enregistrés s'élevait à 476'790, en augmentation de 3.7 %. La moyenne des crédits étant plus élevée et les durées moyennes plus longues, l'encours a augmenté bien qu'il y ait eu moins de nouvelles affaires en 2008.

L'encours des contrats de leasing a reculé de 3.5 % à fin 2008 pour atteindre 7.255 milliards de francs. Le nombre des contrats a également diminué, passant de 443'067 en 2007 à 437'928.

### **La moralité de paiement s'améliore, l'endettement multiple reste inchangé**

Les données que nous ont communiquées nos membres pour l'année 2008 montrent que la moralité de paiement des preneurs de crédit s'améliore. Ainsi, en 2008, le taux de paiements échus mensuels ayant dû faire l'objet d'une poursuite s'élevait en moyenne annuelle à 0.20 % (0.22 % l'année précédente). Pour 0.13 %, il y a eu réquisition de continuer la poursuite (0.18 % l'année précédente).

La part des endettements multiples ne varie que très faiblement par rapport à l'année précédente. A fin 2008, 80.8 % des personnes enregistrées auprès de la ZEK n'avaient qu'un contrat (79.1 % l'année précédente), 15.4 % en avaient deux, 2.8 % trois et 1.1 % plus de trois.

**Nombres consolidés des membres de l'ASBCEF**

Au 31 décembre 2008, nettement plus de 80 % des crédits à la consommation et plus d'un tiers des leasings enregistrés auprès de la ZEK avaient été octroyés par des membres de l'ASBCEF.

**Informations internes**

Le groupe Aduno ayant décidé de regrouper les activités de Swiss One Finance SA et de cashgate SA sous le nom de cashgate SA, notre association compte un membre de moins. Il n'y a pas d'autre changement.

Le rapport annuel de l'ASBCEF peut comme d'habitude être consulté sur le site Internet de notre association ([www.vskf.org](http://www.vskf.org)). Vous y trouverez également d'autres informations sur notre association et sur le secteur du crédit à la consommation et du leasing ainsi que des liens utiles vers d'autres institutions apparentées.

Je remercie ici tous les membres de l'association, mes collègues du comité, le secrétaire et les réviseurs de leur confiance et de leur bonne collaboration.

Heinz Hofer